



RCS : AMIENS

Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00776

Numéro SIREN : 431 310 051

Nom ou dénomination : A SUIVRE !

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/003670

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : B2017/003670
n° de gestion : 2013B00776
n° SIREN : 431 310 051 RCS Amiens

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 04/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

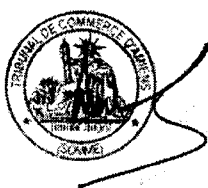
A SUIVRE ! - Société par actions simplifiée
13 rue Florentin Lefils 80550 le Crotoy -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



329505

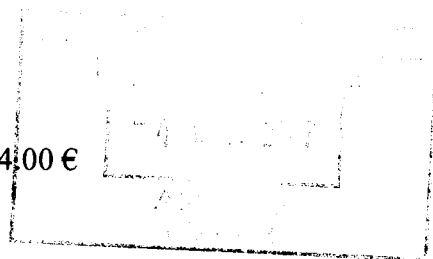
A SUIVRE !

Société Par Actions Simplifiée au capital de 340 744,00 €

Siège social : 13 rue Florentin Lefils

80550 LE CROTOY

431 310 051 RCS AMIENS



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 71 060 € contre 47 960 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 48.17 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 77 465 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 11 227 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -6 403 € contre -22 771 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 71.88 %.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 35 853 €, représentant 50.45 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 256.37 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -22 929 €, soit 47.81 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 35 852.78 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	35 852.78 €
- Une somme de	35 852.78 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-47 691.78 €
qui ressortira ainsi à	-11 839.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. M...' with a stylized flourish at the end.

Désignation de l'entreprise **SAS A SUIVRE !**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **13 rue Florentin Lefils 80550 LE CROTOY**Numéro SIRET* **4 3 1 3 1 0 0 5 1 0 0 0 5 4**Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**Exercice N clos le
31/12/2016**ACTIF**

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres* }	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	253 302	030	10 130	243 171
	Immobilisations financières* (1)	040	76	042		76
	Total I (5)	044	253 378	048	10 130	243 247
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3) }	068		070		
		072	11 301	074		11 301
	Valeurs mobilières de placement	080	46 653	082		46 653
	Disponibilités	084	112 516	086		112 516
	Charges constatées d'avance *	092	28	094		28
	Total II	096	170 499	098		170 499
Total général (I + II)		110	423 877	112	10 130	413 747

PASSIF

		Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	340 744
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 035
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	
	Report à nouveau	134	(47 691)
	Résultat de l'exercice	136	35 852
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	329 940
	Provisions pour risques et charges	Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	5 312
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	3 000
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	75 493
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	83 806
Total général (I + II + III)		180	413 747
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	5 312
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	122 302
	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	200 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS A SUIVRE !**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2016**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	71 060
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	71 061

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242		242	65 545
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	305	244	691
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	11 227
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	77 465

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280			
	Produits exceptionnels			(IV)	290	200 000		
	Charges financières			(V)	294	175		
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	}	(VI)	300	157 568
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306				

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2

Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.net)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	107
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	989
	ZRD (44. terdecies)	127	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	990
	ZFA (44 quaterdecies)	345	344
	Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356	
	Déficits antérieurs reportables : *.....	72 918	360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

		370	372
--	--	-----	-----

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A SUIVRE !

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 413 747 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 35 853 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des Immobilisations

Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	307 000	122 302	176 000	253 302
Immobilisations financières	76			76
Total	307 076	122 302	176 000	253 378
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	17 442	11 227	18 539	10 130
Immobilisations financières				
Total	17 442	11 227	18 539	10 130
ACTIF NET				243 248

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations		
Virements de poste à poste		
Virements de l'actif circulant		
Acquisitions	122 302	122 302
Apports		
Créations		
Réévaluations		
Augmentations de l'exercice	122 302	122 302
Ventilation des diminutions		
Virements de poste à poste		
Virements vers l'actif circulant		
Cessions	176 000	176 000
Scissions		
Mises hors service		
Diminutions de l'exercice	176 000	176 000

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 83 807 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	5 313		5 313
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000	3 000	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	75 494	75 494	
Produits constatés d'avance			
Total	83 807	78 494	5 313

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 3 954

(**) Dont envers les associés 75 494

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 75 494 euros.

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	3 000
Total	3 000

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

--	--

Charges constatées d'avance	29
Total	29

A SUIVRE !

Société Par Actions Simplifiée au capital de 340 744.00 €

Siège social : 13 rue Florentin Lefils

80550 LE CROTOY

431 310 051 RCS AMIENS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 21 JUIN 2017

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 35 852.78 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	35 852.78 €
- Une somme de	35 852.78 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-47 691.78 €
qui ressortira ainsi à	-11 839.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

